



البنك المركزي التونسي
Banque Centrale de Tunisie

***Lettre introductive au 52^{ème} Rapport annuel
de la Banque Centrale de Tunisie***

présentée à

***Monsieur le Président de la
République Tunisienne par intérim***

***au nom du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale de Tunisie***

Par

***Monsieur Mustapha Kamel NABLI
Gouverneur***

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à la loi n°58-90 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie, telle que modifiée par la loi n°2006-26 du 15 mai 2006, le cinquante deuxième rapport annuel de la Banque relatif à l'exercice 2010. Ce rapport qui analyse succinctement les principales évolutions économiques en Tunisie et dans le monde et présente l'activité et les états financiers de l'Institut d'émission au cours de cette année s'étend également, de manière synthétique, sur la première moitié de 2011, compte tenu des développements majeurs qu'a connus le pays avec l'avènement de la Révolution du 14 janvier 2011.

Monsieur le Président,

L'économie tunisienne a évolué en 2010 dans un environnement international caractérisé par une reprise de l'économie mondiale tirée surtout par un regain de dynamisme des pays émergents, alors que le rythme de l'activité économique est demeuré hésitant dans les principaux pays avancés. En particulier, le rythme de la reprise dans les pays de l'Union Européenne, premier partenaire économique de la Tunisie, a été affecté par les mesures d'austérité budgétaire imposées par la crise de la dette souveraine dans certains de ces pays. Néanmoins, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 5,1%, niveau comparable à celui d'avant la crise économique et financière de 2008-2009.

Dans ce contexte, l'économie nationale a enregistré un taux de croissance limité à 3%, en relation notamment avec la régression de près de 9%, en termes réels, du secteur de l'agriculture et de la pêche alors que la valeur ajoutée des secteurs de l'industrie et des services a augmenté modérément. De ce fait, le taux de chômage s'est maintenu à environ 13%, une moyenne qui cache des taux nettement plus élevés pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et surtout pour les régions de l'intérieur du pays.

Le faible rythme de la croissance économique et la hausse des prix mondiaux des produits de base, en particulier ceux des denrées alimentaires et de l'énergie, se sont traduits par une détérioration des équilibres macroéconomiques. En effet, le déficit courant des paiements extérieurs a connu une aggravation atteignant 4,8% du PIB contre 2,4% en moyenne au cours des cinq dernières années, en relation avec l'accentuation du déficit commercial et le ralentissement des exportations de services. Ces évolutions, conjuguées au fléchissement des investissements directs étrangers (IDE), ont impacté négativement la balance des paiements et par conséquent les réserves en devises, revenues à l'équivalent de 147 jours d'importation. Cela traduit la vulnérabilité du secteur extérieur face à l'instabilité des prix des produits de base, d'une part, et la volatilité des marchés financiers internationaux, d'autre part, et pose par conséquent la problématique de la soutenabilité à moyen terme de la position extérieure de la Tunisie. Pour sa part, le taux d'inflation a atteint 4,4%, niveau supérieur à la moyenne des cinq années précédentes. En revanche, le déficit budgétaire s'est situé à 1,3% du PIB reflétant une consolidation des ressources propres de l'Etat conjuguée à un net ralentissement du rythme des dépenses surtout au titre des équipements et des prêts nets.

Ces évolutions qui reflètent les fragilités structurelles de l'économie, notamment l'insuffisance de l'investissement privé, le faible taux d'intégration de l'économie tant au niveau des secteurs d'activité qu'à celui des différentes régions du pays, outre la stagnation des parts de marché à l'exportation, mettent en évidence les limites de la dynamique de la croissance et sa capacité à répondre aux exigences de résorption du chômage, surtout des jeunes diplômés.

Monsieur le Président,

La Révolution du 14 janvier 2011, inspirée des valeurs universelles de dignité, de liberté, de démocratie et de justice sociale, ouvre à notre pays de larges perspectives de développement économique et de progrès social à moyen terme à travers la libération des initiatives, l'assainissement du climat des affaires et la réhabilitation des valeurs du

mérite et de l'équité. Toutefois, et à court terme, l'environnement économique et social demeure tendu sous l'effet de la chute, au cours des premiers mois de l'année 2011, de l'activité de production et d'exportation, soumise à rude épreuve en raison des troubles sécuritaires et de l'instabilité politique et sociale, en particulier dans certains secteurs clés tels que l'énergie, les mines et le tourisme, auxquels s'est ajouté l'impact de la situation en Libye, premier partenaire économique régional de notre pays.

Face à ces évolutions, l'autorité monétaire s'est attelée, dès le début de l'année en cours, à assurer la continuité et le fonctionnement normal des services financiers et la pérennité des systèmes de paiement, en dinars et en devises en fournissant la liquidité nécessaire aux banques. Egalement, elle a accompagné le programme économique et social d'urgence mis en place par l'Etat à travers une politique monétaire accommodante favorisant l'aide aux entreprises et la préservation de l'appareil productif et, partant, les postes d'emploi. Dans ce cadre, la trésorerie des banques et par conséquent leur capacité d'octroi des financements nécessaires a été renforcée au moyen de la réduction du taux de la réserve obligatoire de 12,5% à 2% et la charge financière des entreprises a été allégée par l'abaissement du taux d'intérêt directeur de la BCT de 4,5% à 3,5%. Aussi, les concours à l'économie ont-ils augmenté de plus de 10% depuis le début de l'année en cours.

Ce sont là autant d'efforts grâce auxquels, après une contraction de la croissance au cours de la première moitié de 2011, des prémices d'amélioration de la conjoncture économique sont d'ores et déjà perceptibles à travers la reprise de l'activité de production et d'exportation dans des secteurs parmi les plus affectés pendant les mois précédents. Néanmoins et en dépit de cette évolution positive, l'année en cours devra connaître une quasi-stagnation de la croissance et, par voie de conséquence, une accentuation du chômage et une dégradation sensible des équilibres financiers.

Monsieur le Président,

La période actuelle de transition politique et économique issue de la Révolution constitue pour notre pays un tournant historique décisif. La réussite du processus démocratique, à laquelle aspire légitimement le peuple tunisien et en particulier sa jeunesse, ne peut se réaliser que dans le cadre d'une situation économique et sociale favorable, elle-même tributaire d'une bonne visibilité du paysage politique. L'enjeu crucial est de rattraper dans les meilleurs délais le retard accusé par l'activité économique et d'amorcer ensuite la mise en œuvre d'un programme économique à la mesure des ambitions de la Tunisie, à même de relever la performance de l'économie et d'assurer une croissance forte et inclusive à travers la mise en valeur des atouts dont dispose notre pays, en particulier la qualité de ses ressources humaines et son positionnement stratégique, et la mise en place d'un système de gouvernance démocratique. Les défis majeurs à relever à cet effet concernent aussi bien l'adaptation aux changements de l'environnement économique mondial que la reconfiguration de l'activité économique nationale aux plans sectoriel et régional.

La stabilisation de la situation économique ne pourra être que progressive compte tenu des variations imprévisibles de l'environnement international et régional, des délais d'adaptation de la période de transition démocratique et de mise en place des institutions nouvelles. Cette période requiert le rétablissement de la confiance des opérateurs économiques aussi bien nationaux qu'étrangers et l'incitation à l'engagement du secteur privé dans des investissements structurants et fondateurs créateurs d'emplois durables. Ceci passe par le renforcement de l'action budgétaire de l'Etat en vue d'aider au maintien de la stabilité sociale, d'une part, et de relancer les investissements d'infrastructure et de projets bien ciblés, d'autre part.

Dans ce cadre, la Banque Centrale de Tunisie, consciente du rôle décisif du secteur bancaire et financier dans cette phase cruciale de transition vers une économie plus solide et plus performante, affirme son engagement à œuvrer pleinement à la réussite de cette mission sans perdre de vue les exigences de la

v

stabilité financière. Elle s'emploiera à aller de l'avant dans la modernisation de sa politique monétaire et la mise à niveau du système bancaire par la consolidation de ses ressources financières, la réforme de sa gouvernance et le renforcement de ses capacités de gestion et d'analyse des risques, de manière à accompagner efficacement les opérateurs et les entreprises économiques dans leur action génératrice de plus de richesses et d'emplois et à contribuer à la réussite de cette étape historique dans la vie de notre pays.

Mustapha Kamel NABLI

Gouverneur